



Communiqué intersyndical : CGT éduc'action 92 – SNFOLC 92 – SUD éducation 92

« Le Grenelle de Jean-Michel Blanquer : nouvel enfumage ministériel !

Augmentation des salaires tout de suite et sans contrepartie ! »

A l'heure où débute le Grenelle de l'Éducation, les organisations syndicales SNFOLC 92, CGT Educ'action 92, SUD Education 92 constatent que le gouvernement Macron / Castex continue à prendre des mesures liberticides, répressives, à déréglementer et à aggraver les conditions de travail des personnels de l'éducation tout en maintenant le jour de carence dont nous continuons de demander l'abrogation. Le ministre vient de présenter aux syndicats dans le cadre du Grenelle une liste impressionnante de chantiers qui vont tous dans le même sens : la déréglementation.

Face à l'ampleur de la crise sanitaire, le « plan de sauvetage de l'économie » déverse des centaines de millions sans contrepartie. Mais, alors que les services publics ont montré leur caractère essentiel lors de cette crise sanitaire, nos revendications pour un meilleur service public ne sont toujours pas entendues et sont toujours malheureusement d'actualité : les salaires, la revalorisation, les statuts, l'abrogation des contre-réformes diverses (lycées, BAC, 2S2C, transformation de la Fonction Publique...).

Les soignants ont obtenu 183€ par leur mobilisation (+ 49 points d'indice), preuve que celle-ci paye. Mais cette somme ne rattrape pas le décrochage de ces dernières années. Et, de plus, cela ne concerne pas l'ensemble de la fonction publique. Nous exigeons de même une augmentation des salaires par la revalorisation immédiate des grilles indiciaires sans contrepartie. Nous exigeons le dégel du point d'indice, son augmentation de 20% dans le cadre de négociations salariales portées par nos organisations syndicales.

Les organisations syndicales SNFOLC 92, CGT Educ'action 92, SUD Education 92 réclament la restitution de tous les postes supprimés dans le département et la création de tous les postes nécessaires (enseignants, AESH, AED, psy-EN, CPE, médecine de prévention...), ainsi que le maintien de tous nos statuts et la création d'un statut national de la fonction publique pour les AED et les AESH. L'école ne peut subir d'autres saignées ou fonctionner avec des collègues précarisés. Nous exigeons la titularisation de tous les contractuels.

Les organisations syndicales SNFOLC 92, CGT Educ'action 92, SUD Education 92 appellent à participer aux rassemblements organisés contre la répression syndicale et en particulier pour qu'il n'y ait aucune sanction contre les 4 enseignants de Melle, la semaine du 12 octobre 2020.

Nous ne lâcherons rien !

Issy-les-Moulineaux, le vendredi 9 octobre 2020